

les partenaires **PROFESSIONNELS****Grossistes-répartiteurs :
un maillon toujours essentiel dans la distribution du médicament.**

Le groupement international de la répartition pharmaceutique (Girp) a engagé une réflexion complète sur le coût réel de la distribution des médicaments pour trouver un modèle de rémunération durable incluant également la distribution des médicaments OTC.

Réunis à Athènes à l'occasion de leur 50^e assemblée générale annuelle, les grossistes répartiteurs, membres du Groupement international de la répartition pharmaceutique (Girp), ont affirmé une nouvelle fois leur présence indispensable dans la chaîne d'approvisionnement du médicament car ils sont les seuls à garantir la livraison de tous les médicaments à tous les patients quel que soit leur coût de distribution, leur prix de vente, leur taux de rotation et leurs lieux de livraison.

« Le Girp, qui rassemble quelque 600 grossistes full-liners à travers 31 pays distribuant pour 100 milliards d'euros de médicaments chaque année, assure une mission de service public dans tous les pays », a rappelé son président René Jenny. « La profession a su prendre les risques financiers indispensables pour sécuriser la chaîne du médicament, mais l'arrivée dans le circuit de nouveaux fournisseurs (short-liners, distribution parallèle) fragilise ce circuit de distribution », a-t-il ajouté. « Si nous voulons garantir l'accès de tous les médicaments à tous les patients, nous devons être assurés d'une rémunération correcte afin que tous les médicaments distribués dans toute l'Europe le soient avec les mêmes garanties de sécurité et de distribution », a poursuivi le président du Girp soulignant qu'il observait avec beaucoup d'attention le nouveau modèle de rémunération à l'étude en Allemagne qui inclurait à la marge dégressive des distributeurs (3 %) un forfait par boîte (93 centimes d'euros). A noter que ce nouveau modèle de rémunération a été rejeté la semaine dernière par les parlementaires allemands. Aussi, le Girp a engagé une réflexion complète sur le coût réel de la distribution des médicaments pour trouver un modèle de rémunération durable incluant également la distribution des médicaments OTC. René Jenny entend alerter « les politiques » sur ce sujet, car la mission des grossistes répartiteurs ne se limitent pas à sa mission de service public mais s'étend à toute une gamme de services supplémentaires tant en direction des fabricants que des officinaux.

De son côté, Monika Derecque-Pois, directeur général du Girp, a mis l'accent sur la multitude des opérateurs présents en Europe dans la chaîne d'approvisionnement des médicaments et s'est déclarée déçue que les autorités européennes ne soient pas encore parvenues à mettre sur pied une base européenne qui recense-rait tous les opérateurs du secteur avec leur statut et leur mission.

**Produits médicaux contrefaits :
le rapport de l'OMS.**

Lors de sa 62^e assemblée générale, fin mai, les membres de l'OMS auraient dû examiner le dernier bilan mondial relatif aux produits médicaux contrefaits établi par son directeur général. L'accent a été mis sur l'appui que doit apporter l'organisation sur le renforcement de réglementation pharmaceutique ➤

➤ *étape structurante de cette démarche pour le progrès thérapeutique et pour activer les leviers économiques qui permettront au médicament d'être un acteur de sortie de la crise », a déclaré à la presse Christian Lajoux, président du Leem. Au menu du Csis, dont Christian Lajoux en attend une vision partagée entre les autorités de l'Etat et les industriels, devraient être inscrits trois sujets : la coopération entre la recherche publique et la recherche privée et son volet concernant les grands programmes d'études épidémiologiques, la mutation industrielle du médicament, la régulation du médicament et le médicament dans la société. A l'instar ce qui existe pour la maladie d'Alzheimer, Christian Lajoux souhaite la nomination d'un chef ou d'un directeur de mission Csis.*

**Médicaments :
Thésorimed* agréée.**

Dans le cadre de la certification des logiciels d'aide à la prescription de médecine ambulatoire, la HAS a agréé la base de données sur les médicaments Thésorimed (Cnamts, MSA et RSI). Après Claude Bernard* en septembre, Vidal* en décembre et Theriaque* en février, Thésorimed* est la quatrième base de données sur les médicaments à recevoir l'agrément de la HAS. ➤*